

Novembre 2011

F

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及 农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--	--------------------	---	---	---	--

CONSEIL

Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre - 2 décembre 2011

Rapport de la cent neuvième session (session extraordinaire) du Comité du Programme

Rome, 2-4 novembre 2011

Table des matières

	Pages
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	2
Préparation du programme et établissement des priorités.....	3
Ajustements au Programme de travail et budget 2012-2013.....	3
Processus d'examen du Cadre stratégique et préparation du Plan à moyen terme 2014-2017.....	3
Évaluation	4
Stratégie de la FAO et du PAM en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition.....	4
Mise en œuvre du PAI dans le cadre du PTB	5
Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate	5
Points permanents	5
Date et lieu de la cent dixième session	5
Questions diverses	6

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO
sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter
leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'internet, à l'adresse www.fao.org

**RAPPORT DE LA CENT NEUVIÈME SESSION (SESSION EXTRAORDINAIRE)
DU COMITÉ DU PROGRAMME**

Rome, 2-4 novembre 2011

INTRODUCTION

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport de sa cent neuvième session (session extraordinaire), reproduit ci-après.
2. Outre la Présidente, Son Excellence Mme Cecilia Nordin van Gansberghe (Suède), étaient présents les représentants des Membres suivants:

M. A. R. Ayazi (Afghanistan)	M. M. Valicenti (Canada)
M. M. Mellah (Algérie)	M. Handi Guo (Chine)
Mme S. Nilsson (Allemagne)	M. E. O. Fayed (Égypte)
M. G. O. Infante (Argentine)	M. A. G. Aseffa (Éthiopie)
Mme S. Afroz (Bangladesh)	M. C. McGregor (Nouvelle-Zélande)
Mme M. van Dooren (Belgique)	M. G. Vega Berrio (Panama)

3. La Présidente a informé le Comité que, pour cette session:
 - M. Handi Guo avait été désigné, en remplacement de Son Excellence M. Li Zhendong, représentant de la Chine;
 - Mme Luisa Nero Rivera avait été désignée, en remplacement de M. G. Vega Berrio, représentante du Panama, à compter de la session de l'après-midi du mercredi 2 novembre; et
 - Mme Catherine McGregor avait été désignée, en remplacement de M. N. Fraser, représentante de la Nouvelle-Zélande.

Un résumé des qualifications des remplaçants des représentants est consultable sur le site web des organes directeurs et statutaires à l'adresse suivante:

www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/programme-committee/fr/.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier¹

4. L'ordre du jour et le calendrier de la session ont été adoptés.

¹ PC 109/1; PC 109/INF/1.

Préparation du programme et établissement des priorités

Ajustements au Programme de travail et budget 2012-2013²

5. Le Comité du Programme a examiné les ajustements qu'il est proposé d'apporter au PTB 2012-2013, en s'intéressant plus particulièrement aux modifications concernant les allocations de ressources entre objectifs stratégiques et fonctionnels et en accordant une attention spéciale à l'Objectif stratégique K (Équité hommes-femmes), au budget de l'évaluation et aux engagements financiers de la FAO à l'égard de conventions et d'organes créés en vertu de traités. Le Comité:

- a) a souligné que les mesures prises en matière d'équité hommes-femmes, quoique satisfaisantes, dépendaient de la réussite globale des efforts consentis par la FAO en faveur du changement de culture et de la manière dont cette question serait intégrée dans l'ensemble de l'Organisation;
- b) a réaffirmé l'importance de l'évaluation et a approuvé l'allocation à cette fin de 0,7 pour cent des ouvertures de crédits nettes pour 2012-2013, dans l'attente de mesures, qui seront inscrites dans les prochains PTB, visant à atteindre l'objectif de 0,8 pour cent fixé dans le PAI;
- c) a demandé que les documents relatifs aux ajustements à apporter au PTB comprennent à l'avenir des données sur les ressources ventilées par résultat de l'Organisation;
- d) a demandé que soient fournies à l'avenir des informations sous forme de séries chronologiques sur les engagements financiers de la FAO à l'égard des organes de suivi de conventions et de traités, afin de voir les tendances qui se dessinent en matière de financement; et
- e) a demandé que les allocations de postes au titre du Programme des jeunes cadres soit davantage en phase avec les priorités définies dans le programme de travail, rappelant que l'un des objectifs principaux du Programme des jeunes cadres était de parvenir à un meilleur équilibre hommes-femmes et d'augmenter le nombre de ressortissants de pays sous-représentés.

6. Le Comité a considéré que d'autres virements budgétaires pourraient être effectués grâce à la planification du travail et à des gains d'efficience. Il a également noté que l'examen en cours de la structure et du fonctionnement des bureaux décentralisés pourrait avoir une incidence sur l'exécution du programme et que cette question serait abordée de manière plus approfondie par les organes directeurs. À ce sujet, le Comité:

- a) a réitéré l'avis formulé par les comités lors de leur Réunion conjointe le 12 octobre 2011, contre la proposition d'allouer automatiquement aux bureaux décentralisés les économies supplémentaires susceptibles d'être réalisées au titre des objectifs fonctionnels X et Y³;
- b) a insisté sur le fait que tout ajustement apporté ultérieurement au PTB devrait être traité conformément aux procédures convenues;
- c) a souligné l'importance du suivi et de l'examen de la mise en œuvre du PTB qu'il effectue de manière continue et a déclaré attendre avec intérêt d'analyser à sa prochaine session l'impact sur les programmes de nouveaux virements budgétaires, y compris les économies non allouées de 6,5 millions d'USD dont la destination restait à définir.

Processus d'examen du Cadre stratégique et préparation du Plan à moyen terme 2014-2017⁴

7. Le Comité a examiné le processus proposé pour l'examen du Cadre stratégique et la préparation du Plan à moyen terme 2014-2017 et en a accepté les principes et les étapes dans leurs grandes lignes. Le Directeur général adjoint (Connaissances) lui a présenté les idées qui s'étaient

² CL 143/3; CL 143/3 Add.

³ CL 143/9, paragraphe 9e).

⁴ JM 2011.3/2.

dégagées des premières consultations menées au sein du Secrétariat en vue de la refonte du Cadre stratégique à partir de 2014. Le Comité s'est félicité de la clarté et du sérieux du processus, qui constituait un bon point de départ pour les débats à suivre, et a déclaré attendre avec intérêt la poursuite des consultations sur ce sujet. Le Comité:

- a) a fait observer qu'il serait judicieux de tendre vers des objectifs stratégiques moins nombreux et plus ciblés, qui fassent écho au travail accompli par la FAO en tant qu'Organisation mondiale;
- b) a souligné l'importance de formuler un nombre limité d'indicateurs de résultat concrets et mesurables;
- c) a réaffirmé la nécessité de mieux définir les priorités entre les différentes activités techniques de l'Organisation, en mettant en place les mesures précédemment recommandées par le Comité et le Conseil, et en tenant compte des recommandations issues des évaluations stratégiques et des enseignements tirés de l'exécution du programme (Examen à mi-parcours – Rapport de synthèse et Rapport sur l'exécution du programme), ainsi que des initiatives mondiales et sous-régionales;
- d) a insisté sur l'importance d'un recouplement entre les différents processus de planification et de suivi de la mise en œuvre du programme, comme l'établissement des budgets et les méthodes d'allocation budgétaire, pour garantir la cohérence avec le Cadre stratégique;
- e) a mis l'accent sur le fait que le processus d'examen devait prendre en considération les réalisations de l'Organisation, tirer parti de l'expérience acquise par la FAO et par d'autres organisations en matière de planification stratégique et comprendre l'élaboration d'un cadre des responsabilités qui servirait de base à une gestion axée sur les résultats;
- f) a suggéré qu'un mécanisme soit mis au point dans le cadre du processus d'examen, en vue des futures actualisations du Cadre stratégique; et
- g) a noté que la participation active et suivie de l'ensemble du personnel du Siège et des bureaux décentralisés était essentielle dans ce processus.

Évaluation

Stratégie de la FAO et du PAM en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition⁵

8. Le Comité s'est félicité de l'exhaustivité du document consacré à la Stratégie conjointe de la FAO et du PAM relative aux systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du fait que ce document tenait compte des recommandations émanant de l'Évaluation thématique conjointe de l'appui de la FAO et du PAM aux systèmes d'information pour la sécurité alimentaire, menée en 2009⁶. Le Comité:

- a) a recommandé d'ajouter dans le document relatif à la Stratégie conjointe le calendrier de la mise en œuvre des activités communes et des obligations budgétaires;
- b) a reconnu que le document tenait dûment compte du principe important d'adhésion des pays, mais a souligné que le document devait expliquer plus clairement comment la FAO et le PAM comptaient favoriser l'adhésion des pays s'agissant de mettre au point des systèmes d'information relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- c) a félicité la FAO et le PAM pour l'excellent partenariat mis en place en vue d'atteindre un objectif commun, a souligné qu'il fallait y intégrer le FIDA et mettre l'accent sur les avantages comparatifs dans le cadre plus large du système des Nations Unies et a dit attendre davantage d'informations sur les rôles respectifs de chaque organisation;

⁵ PC 109/2.

⁶ Voir les documents PC 103/8 et PC 103/8 Sup.1.

- d) a souligné combien il était important de créer des partenariats avec des institutions de pays en développement et de favoriser l'appropriation de la Stratégie par les pays;
- e) a reconnu que l'élément fondamental de la Stratégie conjointe relatif au renforcement des capacités était essentiel à la bonne exécution de celle-ci, a recommandé que les initiatives de renforcement des capacités soient adaptées aux besoins de chaque pays et a demandé que soient fournies davantage d'informations sur les éléments fondamentaux de la Stratégie;
- f) a recommandé de prendre des dispositions pour que soit évaluée la Stratégie à l'issue de la période de mise en œuvre de six ans, ce qui nécessiterait l'établissement de cibles mesurables;
- g) a recommandé à la FAO et au PAM de remplacer l'expression « sécurité alimentaire et nutritionnelle » par «sécurité alimentaire et nutrition» en attendant l'issue des discussions en cours au sein du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Mise en œuvre du PAI dans le cadre du PTB

Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate⁷

9. Le Comité a examiné les paragraphes relatifs à la préparation du programme, à l'établissement des priorités et à l'évaluation figurant dans le document CL 143/10, qui rend compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate (PAI) au second semestre de 2011 et constitue une mise à jour des informations communiquées à la Conférence, à sa trente-septième session, en juin 2011. Le Comité:

- a) a souligné qu'il faudrait adopter une perspective de gestion concernant l'élimination des cloisonnements fonctionnels et traiter les aspects structurels et financiers des questions transversales selon une approche globale (paragraphe 18);
- b) a noté que la hiérarchisation des activités techniques de l'Organisation en fonction de leur degré de priorité était encore un « travail en cours » et a insisté sur l'importance d'établir un ordre de priorité en tenant compte des avantages comparatifs de la FAO (paragraphe 20);
- c) a mis l'accent sur l'importance de la participation des parties prenantes nationales au processus de planification par pays et du lien avec les priorités régionales;
- d) a noté que la décentralisation jouait un rôle moteur dans le PAI et qu'il fallait mettre au point un plan de mise en œuvre exhaustif;
- e) a pris acte du fait que les actions du PAI demeurant ouvertes en 2012 comprenaient des mesures complexes présentant des risques élevés et des liens d'interdépendance;
- f) a souligné que les ressources humaines représentaient un volet critique de la réforme de la FAO;
- g) a mesuré l'importance d'une intégration du changement de culture dans l'Organisation et a insisté sur le fait que l'équilibre hommes-femmes constituait un élément clé de ce changement de culture;
- h) a pris note des 27 actions clés du PAI recensées par la Direction en vue de comptes rendus plus réguliers et a demandé que la réévaluation des risques les concernant tienne compte des risques humains, financiers et programmatiques.

Points permanents

Date et lieu de la cent dixième session

10. Le Comité du Programme a été informé que sa cent dixième session aurait lieu à Rome du 7 au 11 mai 2012.

⁷ CL 143/10; CL 143/10 Add.

Questions diverses

11. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point de l'ordre du jour.